

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
LUNDI 07 OCTOBRE 2024

DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL D'AIRE-SUR-LA-LYS
EN DATE DU 07 OCTOBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le **LUNDI 07 OCTOBRE à 20H00**, le Conseil Municipal d'AIRE-SUR-LA-LYS s'est réuni en la **salle des Mariages** sous la présidence de **Monsieur Jean-Claude DISSAUX, Maire**, par suite de la convocation en date du 1^{er} octobre 2024.

ÉTAIENT PRESENTS : M. DISSAUX Jean-Claude - Maire, Mmes CATTY Christine, WOZNY Florence, BAUDEQUIN Odile, MM. OBOEUF Gérard, WOJTKOWIAK David, BOULET Michel, LERMYTTE François - Maires-Adjoints, Mmes ALLOUCHERIE Françoise, DECRIEM Marie-Christine, ROUX Nathalie, BLONDEL Suzette, ALLAN Patricia, BOULIER Amélie, SUBTIL Vanessa, PLANQUELLE Rachel, MM. FACON Jean-Noël, COMBE Jacques, CATTEZ François, BOULET Guillaume, HERNOUT Serge, AZELART Laurent, MM. RYS Didier, Mmes CROWYN Véronique, CHRETIEN Stéphanie.

MEMBRES AYANT DONNÉ PROCURATION :

- Mme VANDENBERGUE Séverine a donné procuration à Mme WOZNY Florence.
- M. HOUSSIN Romuald a donné procuration à Mme BAUDEQUIN Odile.
- M. DONDAINE Pascal a donné procuration à M. HERNOUT Serge.
- M. DUBUISSON Frédéric a donné procuration à M. RYS Didier.

Secrétaire de séance : Mme CATTY Christine

Fin de la séance : 20h50

L'assemblée étant en nombre suffisant, il est fait l'exposé suivant :

OBJET : DETR - EXERCICE 2024 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION POUR LES TRAVAUX DE CURAGE DU SERVOIR SUITE AUX INONDATIONS DU 1^{ER} AOUT 2024 - APPROBATION DU PROJET ET FIXATION DES MODALITES DE FINANCEMENT.

2024-10-N° 3

Les inondations du 1^{er} août 2024 ont accentué l'accumulation des boues dans le servoir, dont la fonction est d'assurer la gestion hydraulique des eaux pluviales, situé entre la rue de Brabant et la Place du Rivage.

En l'état, et sans un curage rapide et global, y compris évacuation, les boues pourraient engendrer une saturation du réseau et, par voie de conséquence, des nouvelles inondations sur ce secteur déjà impacté trois fois depuis novembre 2023.

Les rues concernées sont les suivantes : rue de Brabant, rue du Doyen, rue de Saint-Omer et rue des Casernes.

Aussi, compte tenu de l'urgence, et conformément à l'article R.2122-1 du Code de la commande publique, des travaux de curage de servoir dans les rues susvisées ont été commandés, le 30 août 2024, auprès de l'entreprise RAMERY à LEULINGHEN-BERNES (62 250), pour un montant de 169.500 € HT.

Lesdits travaux ont démarré le 23 septembre 2024.

COMPTE TENU DE CE QUI PRECEDE,

Le Conseil municipal,

Après avoir entendu le rapport de Monsieur Jean-Claude DISSAUX - Maire ;

Et après en avoir délibéré,

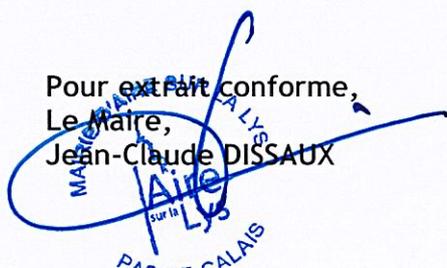
DECIDE A L'UNANIMITE :

ARTICLE 1 - D'APPROUVER le projet susvisé ;

ARTICLE 2 - D'EN ARRETER les modalités de financement, ainsi qu'il suit :

Dépenses	Montant HT	Ressources	Montant HT	Taux
Acquisition immobilière/Foncière	169.500 €	DETR	80.000 €	47,19 %
Travaux		DSIL		
Curage du servoir et évacuation rues de Brabant, du Doyen, de Saint-Omer et des Casernes		Conseil Départemental		
		Conseil Régional		
		Fonds de concours		
Autres (honoraires de maîtrise d'œuvre)		Autre (à détailler)		
		Sous TOTAL HT	80.000 €	47,19 %
		Fonds propres	89.500 €	52,81 %
		Emprunt		
		Sous TOTAL HT	89.500 €	52,81 %
TOTAL BASE ELIGIBLE HT	169.500 €	TOTAL RESSOURCES HT	169.500 €	100,00 %

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-Claude DISSAUX



MAIRIE D'AVES-SUR-LA-LYS
Aves
sur la
LYS
PAS DE CALAIS